



Les acteurs de la mer et le public se mobilisent pour soutenir L'Hermione

mardi 7 avril 2026, par [lpe](#)

L'Association Hermione - La Fayette continue de se mobiliser pour bâtir un plan de redressement solide et trouver les ressources qui assureront la continuité de son activité, de ses emplois et de ses savoir-faire. Le Tribunal judiciaire de La Rochelle a rendu son délibéré le vendredi 3 avril, confirmant la poursuite de la période d'observation, assorti d'un nouveau point d'étape au 1er juillet 2026. Cette décision favorable s'accompagne d'un soutien appuyé de la part des institutions.

Un soutien affirmé de la Ministre déléguée chargée de la Mer & de la Pêche et de la Marine nationale

Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche, et le Contre-amiral Laurent Bechler, directeur du centre d'études stratégiques de la Marine et délégué au rayonnement de la Marine, sont convaincus de l'importance de ce projet associatif. À travers des courriers officiels, ils ont tenu à faire part de leur soutien envers les salariés, les marins et les bénévoles de l'association Hermione - La Fayette qui détiennent des compétences uniques pour entretenir ce navire exceptionnel et permettre, à terme, qu'il reprenne la mer.

« Votre association a démontré sa capacité à structurer un modèle d'activité solide autour de ce projet patrimonial. [...] ce navire rassemble des enjeux qui intéressent de nombreux champs de l'action publique. » Catherine Chabaud, ministre déléguée chargée de la Mer et de la Pêche.

« Par son histoire, par la qualité de sa reconstruction et par l'engagement collectif qu'elle représente depuis plus de trente ans, L'Hermione est aujourd'hui bien plus qu'une simple réplique. Elle est un élément du patrimoine de notre pays. » Contre-amiral Laurent Bechler, directeur du centre d'études stratégiques de la Marine et délégué au rayonnement de la Marine.

Une mobilisation très encourageante du grand public et des entreprises

Le public est au rendez-vous pour soutenir l'Association, qui comptabilise 439.000 € de dons récoltés, avec 2,7 fois plus de donateurs qu'en 2024.

Le 1er trimestre 2026 est également marqué par une forte générosité qui démontre l'attachement du public à L'Hermione : 93.000 € ont été récoltés grâce au soutien de 1270 personnes. Ces dons sont essentiels pour préserver la continuité de l'activité de l'Association.

En plus des dons sur [Hermione.com](https://www.hermione.com), l'Association a mis en place le don par SMS, un moyen rapide et à la portée de tous de contribuer au projet associatif. A terre comme en mer, la force de L'Hermione est toujours née du collectif : en faisant un don par SMS au 92030, cette force peut aujourd'hui encore s'exprimer.

Les entreprises maintiennent leur engagement aux côtés de l'Association, telles que Cheminées Poujoulat, la fondation France Mutualiste, P2B Solutions ou Armor Lux. D'autres rejoignent l'élan en 2026, comme Lauralu, la fédération nationale André Maginot, l'association des Plaisanciers du Bassin d'Arcachon (APBA). Pour engager une démarche de mécénat, les entreprises peuvent contacter l'Association à jesoutiens@hermione.com.

« C'est un devoir, et une responsabilité, que ce projet perdure, un abandon serait inconcevable et incompréhensible. » écrit Fabienne Baron, Présidente d'Atlantic Cluster, incitant les entreprises à se mobiliser pour soutenir l'Association.

Cap sur la saison touristique au port de Bayonne

La décision du tribunal offre à l'Association une opportunité déterminante : tirer pleinement parti de la saison touristique à venir, période stratégique et essentielle à la relance durable de son activité. Le chantier de restauration au port de Bayonne sera ouvert en visite libre du mercredi au dimanche de 14h à 17h30, à partir du vendredi 10 avril 2026.

2 visites guidées seront proposées ces après-midis-là : « Au cœur du chantier » à 14h30 et « Histoire et découverte » à 16h. La visite guidée « Histoire et découverte » (1h30) sera également proposée du mercredi au dimanche à 10h30, uniquement sur réservation (Réservation obligatoire via l'Office de tourisme de Bayonne. Pour des raisons de sécurité, les visites guidées sont accessibles aux enfants à partir de 6 ans uniquement. Bonne mobilité requise (escaliers étroits et raides).

À propos : L'Hermione est la fidèle réplique d'une frégate du 18e siècle qui a transporté le Marquis de La Fayette aux États-Unis en 1780 pour prêter main-forte aux insurgés américains en lutte pour leur indépendance. L'idée de reconstruire L'Hermione naît au début des années 1990, s'inscrivant dans un long processus de réappropriation par la ville de Rochefort de son patrimoine maritime, commencé dès les années 1960 avec la restauration de la Corderie Royale. Le choix se porte sur un des navires les plus emblématiques de l'arsenal : L'Hermione.

La reconstruction de ce navire a été un projet monumental qui a débuté en 1997 pour s'achever en 2014. En septembre 2021, L'Hermione a eu besoin de réparations d'envergure sur une partie de sa coque. Elle a donc été mise à sec au port de Bayonne à Anglet. Des diagnostics poussés ont été menés et des travaux exceptionnels ont commencé sous les yeux des visiteurs.

La restauration de la coque représente un investissement de 10 millions d'euros, dont 5 millions ont déjà été financés et ont permis de mener la moitié des travaux. L'association doit trouver les financements nécessaires à la poursuite de son projet associatif et réunir 5 M € pour finir la restauration de la coque.

www.fregate-hermione.com